

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	74 (1945)
Heft:	13-14
Artikel:	Les cours complémentaires et l'orientation professionnelle
Autor:	Sudan, Alfred
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1040795

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les cours complémentaires et l'orientation professionnelle

Le danger que court tout slogan lancé dans le peuple est qu'il demeure, faute d'une application pratique et quasi-matérielle, dans le domaine de la théorie et qu'il devienne enfin, par une répétition verbale incessante, une formule vide de substance et remplaçant tout acte de réflexion. Il en est ainsi ou presque du fameux programme « L'école au service de la vie » qui fit le tour du corps enseignant. Et cependant la préoccupation essentielle de l'éducateur doit être, sans contredit, non celle de faire apprendre quantité de dates historiques ou de menus faits géographiques, mais bien celle de préparer, au cours de sa scolarité, l'enfant à entrer dans la vie. « L'école au service de la vie » ne signifie point que nous devrions, en l'espace de neuf années, transformer des enfants en hommes. Mais il faut remettre à l'élcolier l'outillage intellectuel et physique nécessaire afin qu'il soit apte, dès le jour de son émancipation, à apprendre son métier d'homme.

Cette préparation demeure lointaine dans les classes élémentaires et moyennes, mais elle doit se faire singulièrement précise et prochaine au cours supérieur, car c'est bien à ce moment que le jeune homme va atteindre le seuil de sa vie et choisir sa voie. C'est à ce moment aussi que, décidément, l'école doit se mettre pratiquement et directement au service de la vie.

Mais encore faut-il prévoir ce que pourra être la vie future des jeunes gens de 15 à 16 ans chez nous. A la campagne, les voies ouvertes seront l'agriculture pour la plupart et quelques métiers manuels pour les autres. A la ville, les jeunes gens qui n'ont fréquenté que l'école primaire se dirigeront vers les professions de l'artisanat et de l'industrie pour le plus grand nombre ; le solde ira grossir les rangs des sans-métiers. Leur avenir sera donc ou l'état d'ouvrier ou celui de manœuvre. Et c'est à quoi il faut les préparer afin que chacun, ayant appris son métier d'homme, puisse vivre une vie qui soit digne d'être vécue.

Cette préparation de la jeunesse scolaire à la profession et à la vie fait partie intégrante du domaine de l'orientation professionnelle. C'est pourquoi je me permets de donner quelques appréciations sur ce sujet, fondées sur quelques années d'enseignement et mes nouvelles expériences en matière d'orientation professionnelle. Je ne veux point traiter ici de tout ce problème vaste et complexe, mais me confiner à la tâche des éducateurs dans cette voie, à l'école primaire et aux cours complémentaires.

Le choix d'un métier doit avoir lieu normalement à la fin de la scolarité, soit à l'âge de quinze ou seize ans. A ce moment, le jeune homme est encore souple, plus ou moins docile, malléable. Il aspire à son émancipation, mais ne s'est point encore libéré de son complexe d'enfance. Sa personnalité n'est encore qu'en éveil ; il n'a pas encore une forme précise, mais les linéaments de son caractère et quelques aptitudes se sont déjà manifestés. Il est facilement adaptable. Il peut être formé. C'est le moment de s'embarquer. Il est apte à apprendre un métier. Il perdra son habitude de dépendance et la remplacera par une habitude d'autonomie peu à peu. Il ne se contentera plus d'apprendre par les autres, mais cherchera à comprendre. Quand il sera apte à penser, vouloir, agir

pour son compte, il sera un homme fait et, connaissant son métier qu'il aura acquis en se soumettant à un apprentissage, il sera capable de voguer vers la haute mer.

Voilà un idéal. Mais que dire de ceux qui n'ont pu ou n'ont pas osé s'embarquer au sortir de l'école ? A mesure que les années s'écouleront, ils se mûriront, prendront forme plus ou moins définitive, perdront peu à peu leur docilité, leur faculté de se soumettre à une discipline — comme un arbre à un tuteur —, leur possibilité de se façonner. Ceux qui se seront laissé tenter par un salaire immédiat voudront vivre en hommes avant d'en avoir la maturité. Il leur sera difficile de se soumettre à la condition d'un apprenti. D'autre part, les patrons, suffisamment renseignés par l'expérience sur les modifications psycho-physiologiques qu'entraîne l'adolescence, n'engageront pas volontiers ceux qui auront laissé couler les années favorables avant de choisir un métier et de s'embarquer. Ils seront adultes mais, ne s'étant pas soumis à un apprentissage, ne pourront vivre que dans la dépendance des autres.

Il y a donc deux points particuliers dans la préparation à la vie à la fin de la scolarité primaire : convaincre l'enfant qu'il doit apprendre un métier et l'aider dans son choix professionnel.

Encourager les jeunes gens à apprendre un métier. La jeunesse du canton de Fribourg est la plus populeuse en Suisse en regard du nombre de ménages. Notre sol et notre industrie ne sont pas susceptibles, en temps normal, de donner du travail à toutes les mains disponibles. Nombreux sont alors ceux qui doivent s'en aller travailler ailleurs, si bien que d'amers reproches nous ont été faits à ce sujet, où les Fribourgeois sont traités de « coucous » et auxquels M. l'abbé Charrière répondit magistralement dans *La Liberté*. Cependant ces accusations ne sont pas entièrement dénuées de fondement, parce que beaucoup d'entre eux ne sont que manœuvres et n'apportent que très peu, tant en travail qu'en impôts, aux cantons qui les hébergent. Le remède est simple : il faut envoyer ailleurs non des sans-métiers, mais l'excédent de notre main-d'œuvre qualifiée apte à redorer le renom passablement effrité de Fribourg dans les cantons confédérés, en même temps qu'à se créer dans ce nouvel espace vital une situation convenable. Il ne s'agit donc pas simplement de fournir au pays des ouvriers qualifiés en alimentant son marché du travail. Il s'agit surtout de l'avenir personnel de nos jeunes gens pour qui un métier appris, quel qu'il soit, vaudra bien toutes les assurances-vieillesse si laborieusement enfantées par nos autorités.

Mais il ne suffit pas d'atteindre les enfants. Il faut aussi convaincre les parents, ce qui pourra se faire aisément par des conférences que donneront volontiers les Services régionaux d'orientation professionnelle créés à cet effet. Que les maîtres veuillent donc se mettre en relation avec eux.

Aider au choix professionnel. A juger par les nombreux cas qui me furent soumis pour examen, j'ai pu constater deux déficiences particulièrement marquées : d'une part, la méconnaissance des métiers susceptibles d'entrer en ligne de compte et, d'autre part, une insuffisance de la volonté rendant difficile le choix d'un métier. Il ne m'appartient pas ici de traiter du problème du développement de la volonté qui nécessiterait une étude approfondie. Par contre, celui de la connaissance des métiers est plus facile à résoudre pratiquement. Il faut préciser qu'il s'agit bien d'une préparation au choix d'un métier et non pas d'une initiation à ce métier. Cette dernière ne pourrait se faire que dans

des classes de pré-apprentissage ou de travaux manuels comme à l'Ecole secondaire professionnelle de Fribourg. Quant à ces classes, je m'en réfère à Monseigneur Dévaud (*Pédagogie du cours supérieur*, p. 15 et suiv.) qui ne les trouve justifiées que dans les centres urbains. La solution ne se trouve donc pas dans la transformation de l'école primaire supérieure et des cours complémentaires en classes d'apprentissage. Mais elle se trouve dans un enseignement autant que possible systématique donné aux élèves de 15 à 16 ans sur les professions de chez nous. Il comprendrait l'étude des travaux que comporte tel métier choisi, les aptitudes intellectuelles et manuelles, le caractère, le tempérament qu'il exige, les conditions et la durée de l'apprentissage, les perspectives d'avenir, le salaire, les possibilités d'avancement, etc., selon le plan proposé par M. Coquoz (*Bulletin pédagogique* du 15 juillet 1945). Les élèves pourraient être groupés par équipes et seraient chargés de faire visite dans divers ateliers et d'y conduire une enquête. Ils grouperaient ensuite leurs remarques dans leurs cahiers d'observations (ou d'informations). Avec leur collaboration, le maître condenserait tous ces matériaux pour enfin constituer pour chaque métier une sorte de monographie professionnelle. (Voir E. Dévaud, *Pédagogie du cours supérieur*, p. 54 et suiv.) Cet enseignement pourrait fort bien se donner sous tout autre forme, pourvu que le but soit atteint : à savoir que les élèves à émanciper connaissent théoriquement et, autant que faire se peut, pratiquement les notions élémentaires des métiers qu'ils pourraient choisir. Le manuel *Professions de chez nous* de James Schwar, Lausanne, serait un utile auxiliaire du maître. (Chez l'auteur ou par les soins de l'Office cantonal d'orientation professionnelle.)

Cette nouvelle branche au programme exigerait de la part de l'instituteur une préparation spéciale. Nombreux sont, en effet, les maîtres qui, dans les centres urbains comme en campagne, ignorent, particulièrement dans le domaine des aptitudes nécessaires à tel ou tel métier, les notions élémentaires à enseigner. Ils ne peuvent point, d'autre part, compléter leurs connaissances en interrogeant le vieux charron du village ni même l'artisan de la ville. La formation désirée pourrait leur être donnée au cours des semaines pédagogiques cantonales ou lors des conférences d'arrondissement. Quant aux futurs maîtres, il serait à souhaiter qu'un enseignement régulier puisse leur être donné à l'Ecole normale déjà, afin de rendre plus effective dans ce domaine la collaboration du corps enseignant et de l'orientation professionnelle.

Je ne pense pas avoir déplacé le débat sur les cours complémentaires en précisant que la préparation au choix professionnel doit se faire à l'école primaire déjà, particulièrement au cours supérieur. Mais ne devons-nous pas vouer une sollicitude particulière aux élèves de 16 à 19 ans qui sont généralement (en ville tout au moins) des jeunes gens de familles pauvres et qui n'ont pas pu entrer en apprentissage par défaut de moyens financiers ou parce que personne ne les a guidés ou orientés ? La crainte très paternelle du rédacteur de l'article cité plus haut de les voir se vouer à des occupations irrégulières, à une situation inférieure comme manœuvres sur les chantiers, ouvriers d'usine, commissionnaires, etc., est partiellement justifiée et dénote un sens très étendu de la mission de l'éducateur chargé de préparer la jeunesse à une vie convenable. Cependant, il ne faudrait point oublier que l'industrie, l'hôtellerie, le commerce, l'entreprise de construction, l'usine, ont besoin d'une main-d'œuvre à qui suffit une initiation plus ou moins rapide à un travail déterminé. Il y aura toujours



Vous trouverez dans notre nouveau catalogue N° XI

*cent nouvelles idées
pour l'école active*



FRANZ SCHUBIGER
WINTERTHOUR

anciennement Schweizer & Schubiger

Demandez-le
nous

*Un homme averti
en vaut deux!
La "ROMANDE"
fait des heureux*

So. 7

Imagerie religieuse : nouveaux sujets

Notre-Dame de Bourguillon

**LA VIERGE DES PAUVRES
(NOTRE-DAME DE BANNEUX)**

Belle reproduction en rotogravure
format 7/12 cm.

Sans texte au verso :
100 ex. Fr. 5.— ; 12 ex. Fr. —.70
Avec prière au verso :
100 ex. Fr. 6.— ; 12 ex. Fr. —.85

Editions de l'Imprimerie St-Paul, Fribourg

Maisons recommandées

En vous servant chez nous, vous trouverez

**le choix
la qualité**

et un personnel expérimenté

Kurth

Rue de Lausanne 51
Rue de Lausanne 14
FRIBOURG

Toutes les
fournitures pour l'école
PAPETERIE — LIBRAIRIE

H & G.
LABASTROU filz

RUE DE LAUSANNE 54, FRIBOURG

**WEISSENBACH FRÈRES
FRIBOURG**

Tous les tissus ↞ Qualités réputées
Trousseaux

DEMANDEZ NOS ÉCHANTILLONS

P. W. DIETHELM :
LE PLUS BEAU CADEAU

Illustré. 78 pages. Cart. 2 fr. 80

Aidera les parents dans la préparation
de leurs enfants à la Première Communion

Librairies St-Canisius, Fribourg

R. du Pont-Susp. 80 R. de l'Université 6

GUTMANN & ROSCHY

**TRAVAUX DE RELIURE
ENCADREMENTS**

Travail prompt et soigné

FRIBOURG

TÉL. 2.15.36 — PLACE DE LA GARE 34



vend bon
vend bon
marché

AUX ARCADES — FRIBOURG



GRAND CHOIX

VIENT DE PARAITRE

L'ALMANACH CATHOLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

En hors-texte : Son Exc. Mgr Charrière

Prix : Fr. 0.90. — LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG

Châtel-Saint-Denis



Pistes à ski
pour tous les degrés :
faciles
moyens
difficiles

Prix spéciaux sur les deux Monte-Pentes
pour écoles accompagnées

Renseignements par la Société de Développement. Tél. 5.90.35



Composto Lonza
transforme rapidement tous déchets
de jardin, feuilles, tourbe etc.
en excellent fumier

LONZA S. A. BALE

800 Caisse Raiffeisen

visent à l'autonomie financière du village et permettent à la population rurale de traiter sur place, à des conditions favorables de taux et de sécurité, ses opérations d'épargne et de crédit.

Pour tous renseignements (fondations, etc.), s'adresser à
UNION SUISSE DES CAISSES DE CRÉDIT MUTUEL, ST-GALL

BERNINA-ZIGZAG

100



La machine à coudre suisse,
avec ses nombreux avantages
Rabais spéciaux pour écoles

E. WASSMER, S. A.
FRIBOURG

GUIDE



Abonnez-vous à la

L I V R E

pour acquérir à des prix-limite et absolument uniques les meilleurs ouvrages de la littérature contemporaine, dans une belle typographie et une reliure impeccable.
Renseignements sans engagement : 1, rue du Lion d'Or, Lausanne.

Prêts

de 300 à 1500 fr. sont accordés de suite aux membres du corps enseignant et à toute personne solvable, à des conditions intéressantes. Petits remboursements mensuels. Etablissement sérieux et contrôlé. Consultez-nous sans engagement ni frais. **Discretion absolue garantie.** Références de 1^{er} ordre dans le canton de Fribourg. Timbre-réponse.

BANQUE GOLAY & C^{ie}, Paix, 4
Lausanne

Café Romand

Rue de Romont. Fribourg

Vins de 1^{er} choix

Fondue renommée

Rendez-vous des instituteurs

Les hoirs d'Oscar Monney

La Société fribourgeoise d'éducation

*groupe tous ceux qui s'occupent de l'enfance.
Que chacun lui apporte son appui !*

dans le monde des emplois de second ou de troisième ordre qui n'exigent aucun apprentissage régulier : portiers d'hôtel, magasiniers, manœuvres qualifiés ou semi-qualifiées. D'autre part, il est absolument impossible de trouver une place d'apprentissage pour tous les jeunes gens émancipés à l'âge de quinze ou seize ans. Et si cela était, il y aurait danger d'encombrer les professions d'ouvriers qualifiés mais qui ne pourraient être engagés comme tels, le travail étant insuffisant. Il y a un degré de saturation dans chaque métier qu'il ne faut dépasser au risque de créer un déséquilibre entre le nombre d'ouvriers qualifiés et celui de manœuvres, et qui aurait pour conséquence ou le chômage ou la hausse du prix de revient des produits manufacturés.

Ce degré de saturation n'est pas atteint dans plusieurs professions dont le nom figure au marché du travail, ou dans les différents journaux professionnels. Les frontières intercantonales n'étant pas hermétiques, il y a possibilité d'établissement ailleurs, particulièrement dans les régions où l'indice de la natalité a fortement diminué depuis la dernière guerre (l'autre). C'est pourquoi il y a lieu d'encourager non seulement les élèves de l'école primaire mais également ceux des cours complémentaires à faire un apprentissage. Il faut les aider au choix professionnel par les mêmes moyens que ceux qui ont été préconisés plus haut pour le cours supérieur.

Quels sont les métiers qui peuvent leur être conseillés ? Il faut tout d'abord considérer que ces jeunes gens ne sont plus à l'âge favorable de 15 ou 16 ans, qu'ils possèdent peu de moyens financiers et sont généralement (en ville tout au moins) peu doués intellectuellement. Il faut aussi tenir compte de la difficulté du métier envisagé, de l'effort physique exigé, de l'offre et de la demande. Les professions jugées supérieures ou difficiles (mécanicien, mécanicien de précision, typographe, droguiste, commerçant, radio-électricien, etc.) qui appellent des aptitudes particulières et la fréquentation d'une école secondaire souvent sont, pour la plupart, à exclure. Celles qui ne demandent que peu d'efforts physiques (cordonnier, relieur, cartonnier, sellier, tapissier, ébéniste, décorateur, etc.) sont fournis en apprentis plus jeunes généralement, sauf quelques exceptions. Par contre, celles où l'effort est considérable, plus important souvent que l'activité intellectuelle et que le besoin d'une aptitude spéciale (maréchal, maçon, charpentier, ferblantier, couvreur, souffleur de verre éventuellement, boucher-charcutier, etc.) seront plus volontiers à conseiller. Ces métiers peuvent même être appris à un âge plus avancé, vingt ans et plus, parfois avec avantage sérieux.

La porte des métiers n'est donc point close pour les élèves des cours complémentaires à moins qu'ils ne soient atteints d'une déficience physique ou mentale grave. Les plus doués pourront entrer en apprentissage. D'autres pourront s'engager comme manœuvres dans l'industrie. Les derniers seront destinés à des emplois de troisième ordre, sans initiation particulière, mais qu'il faut occuper cependant. Ils seront en quelque sorte les S. C. dans le domaine civil et professionnel. Car le monde est constitué par une hiérarchie de valeurs qu'il faut améliorer au maximum et utiliser sans exception pour le bien personnel de chacun et celui de la collectivité.

ALFRED SUDAN.

Les maîtres pourront se procurer prochainement, au Dépôt du matériel scolaire, un cahier sur l'Education nationale, édité par la S. F. E., à l'intention des cours complémentaires. — Prix : Fr. 0.50.